



## HORS LA LOI

### DÉCLARATION DE BOYCOTT DU CTSD DU 9 FÉVRIER 2018 À LYON

Après avoir assouvi sa soif de casse de Service Douanier au sein de la Direction Interrégionale,

Après avoir méprisé les représentants du personnel rendant tout dialogue impossible,

Dame Cornet, ignorant le Défenseur des Droits, se met à revêtir parfois sa panoplie (ou blouse) de médecin contestant les avis médicaux.

#### *A-t-elle des compétences médicales ? NON*

Et comme si cela ne suffisait pas à son bonheur, flirte avec l'illégalité pour s'efforcer de ne pas titulariser certains agents.

#### *Envisage-t-elle une reconversion dans le secteur RH du privé ?*

Forte de son hochet, salué par le directeur général lors de ses vœux, elle bafoue les institutions de l'État et ignore les termes du rapport de l'inspection du travail saisie par le CHSCT 63 sur le dossier du bureau de Clermont-Ferrand et de Moulins. Plus même, elle répond sur un ton méprisant à la direction du travail d'Auvergne qui préconise l'expertise demandée par le CHSCT .

Ces abus répétés ne permettent pas un dialogue serein et constructif et une seule voie s'offre aux représentants du SNAD-CGT : **LA JUSTICE**.

Le SNAD CGT y est plus efficace qu'en siégeant à une pantomime de dialogue social:

- en faisant annuler par le Conseil d'État la fermeture du bureau d'Évreux, ce qui aura des conséquences directes sur le bureau auvergnat de Moulins.
- en accompagnant dans son recours devant le tribunal administratif de Lyon un collègue licencié suite à l'action de la Dame Cornet.

C'est pourquoi le SNAD-CGT, refusant de cautionner ces méthodes, et constatant l'inutilité de discuter avec un mur de mépris, de malveillance et de brutalité, ne siègera pas lors de la reconvoquection du CTSD le 9 février 2018.

En maintenant à son poste une directrice interrégionale qui a largement fait la preuve de son incapacité à diriger dans le respect des agents et de leurs représentants, le directeur général, qui n'ignore pas les méthodes employées, prend une très lourde responsabilité.

Les représentants du personnel CGT au CTSD Auvergne-Rhône-Alpes